

Alliance des syndicats des professeures
et des professeurs de cégep – ASPPC

Rencontres

4, 10, 16, 22 et
23 juin 2015

Négociation 2015

9 juillet 2015

Toujours pas de mandats clairs de la part du Conseil du trésor

Les rencontres de négociation ont lieu, à partir du 4 juin, dans les locaux du ministère du Travail sous le mode de la conciliation puis de la médiation et c'est Mme Louise Létourneau qui agit à titre de conciliatrice et de médiatrice dans le dossier. Rappelons que nous avons demandé la conciliation pour faire avancer la négociation sur les enjeux sectoriels qui tournait en rond malgré les 27 rencontres de l'hiver. En dépit de la déclaration récente de Martin Coiteux, président du Conseil du trésor, selon laquelle il n'y aurait « pas de vacances pour la négociation », nous constatons encore une fois que le gouvernement ne semble pas pour autant confier de mandats clairs de faire avancer la négociation ce qui nous rapprocherait d'un règlement aux comités patronaux de négociation puisque les discussions piétinent : nous devons encore réexpliquer des demandes qui ont déjà fait l'objet de présentation et nous nous butons souvent à des demandes techniques périphériques qui freinent les discussions de fond sur les enjeux mêmes de la négociation. Bien que nous trouvions difficile d'échanger dans ce contexte, nous parvenons tout de même à convenir de certains aspects plus techniques et obtenons des précisions sur les demandes patronales.

Protocole de libération

C'est non sans peine et après plusieurs rencontres que nous parvenons à conclure le protocole de libération attendu depuis avril, dont un des points d'achoppement était lié à la période de vacances. Comme des rencontres de négociation sont prévues au cours de l'été, le protocole prévoit maintenant notamment la manière dont sera reprise la période de vacances des membres du comité de négociation prévue dans la convention collective.

Calendrier et sujets des rencontres

De nouvelles dates de négociation sont également convenues les 8, 9, 13 et 14 juillet ainsi que les 4, 6, 11, 13 et 20 août prochains. De plus, les parties conviennent que ces rencontres estivales porteront principalement sur les sujets suivants :

- nominations et transmission de l'information;
- libérations syndicales;
- projet de répartition;
- embauche et mise sous contrat;
- double emploi et suppléance;
- tâche et charge individuelle (CI).

Précisions sur les demandes patronales

Comme nous vous en avons informés par courriel le 11 juin dernier, lors de la rencontre du 10 juin, le comité patronal de négociation des collègues (CPNC) a déposé un cahier qui précise ses demandes. À notre surprise, il contient plus d'une vingtaine de demandes qui constituent des reculs importants par rapport aux présentations du tour de table initial, ou qui sont carrément nouvelles. La lecture de ce document confirme de nombreuses attaques à nos conditions de travail, notamment en ce qui a trait à la sécurité d'emploi, à l'autonomie professionnelle et aux prérogatives syndicales. Vous trouverez ce document en pièce jointe.

Poursuite des discussions

Les échanges en mode exploratoire ont commencé sur la question de la transmission d'informations. La partie patronale a précisé les articles de la convention collective qui seraient affectés par ces demandes. Par ailleurs, l'argumentaire patronal s'appuie principalement sur leur volonté de « simplifier la gestion administrative », ce qui aurait l'effet nocif d'alourdir la nôtre et, surtout, d'entraver le travail syndical.

Outre ce document, le seul message politique clair qui a été porté aux tables centrale et sectorielle par la partie patronale indique que le gouvernement ne veut pas affecter de nouvelles sommes pour la négociation, mais qu'il compte plutôt sur la réaffectation de ressources déjà allouées. On reconnaît encore une fois le discours gouvernemental du « faire mieux avec moins », qui supposerait que l'on dispose de suffisamment de ressources pour en dégager des sommes et les réallouer à d'autres fins.

Profitez bien de vos vacances pour vous reposer et faire le plein d'énergie, car une forte mobilisation sera nécessaire dès la rentrée!